

DU MÊME AUTEUR
AUX ÉDITIONS ALLIA

De la droite manière de vivre
Traité de l'amendement de l'intellect
Traité politique
Traité théologico-politique

BARUCH SPINOZA

Éthique

Traduite du latin et annotée par
J.-G. PRAT

Précédée d'une *Histoire du texte*
et suivie de *Prat le traducteur* par
BERNARD PAUTRAT



ÉDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2020

HISTOIRE DU TEXTE

CETTE traduction de l'*Éthique* revient de loin : après avoir connu, partiellement, la lumière de la publication, elle a vécu plus de cent-vingt années dans la nuit des placards.

En juillet 2013, je parvins à localiser un descendant du mystérieux “J.-G. Prat, avocat”, premier traducteur français du *Traité politique* de Spinoza, dont je m’étais mis en quête. Monsieur Jean-Pierre Prat, son arrière-petit-fils, m’accueillit à bras ouverts et m’accorda la faveur d’accéder sans délai à l’intégralité des archives de ce spinoziste inconnu. Pieusement conservées dans la famille, elles comprenaient un certain nombre d’ouvrages de lui ou traduits par lui, ainsi que de nombreux manuscrits, entre autres littéraires, et une riche correspondance. Mais de manuscrits de ses travaux philosophiques, particulièrement de ses traductions de Spinoza, pas l’ombre d’un. Or nous savions que la Librairie Hachette avait publié la traduction de la première puis de la deuxième partie de l'*Éthique* due à J.-G. Prat, et par ailleurs, dans la correspondance se trouve une lettre de ladite Librairie Hachette par laquelle on signifie à Monsieur Prat qu’il est hors de question de publier sa traduction de la troisième partie. Alors, le manuscrit de cette troisième partie devait bien exister, demeurer quelque part ? Peut-être aussi celui des deux suivantes ? Et si nous trouvions la traduction *intégrale* de l'*Éthique* par J.-G. Prat ? Toute la famille se mit obligeamment à chercher, on ouvrit les placards. Et c’est au fond de l’un d’entre eux, quelque part en France, qu’un carton livra son trésor : les manuscrits de la traduction de l'*Éthique*. Las ! il fallut se rendre à l’évidence : il ne contenait que la traduction des troisième et quatrième parties. C’était déjà beaucoup : un examen même rapide suffit à constater non seulement la qualité du travail du traducteur, mais le soin qu’il avait mis à livrer son texte prêt pour l’impression, avec une très sûre connaissance du code typographique. Tout le contraire d’un travail d’amateur. Se trouvait ainsi confirmée l’opinion que je m’étais forgée à la lecture des deux parties publiées. Le désir de “l’intégrale” s’en trouva en moi évidemment comme surexcité : mais où est donc cette cinquième partie ? La fouille reprit, l’enquête au sein de la famille, minutieuse, sans résultat. J’avais fait mon deuil de cette dernière partie probablement perdue à jamais, quand un beau jour Jean-Pierre Prat

Le texte de la main de Spinoza figurant en couverture est extrait d’une lettre du 13 mars 1665 adressée à Blyenbergh. C’est dans cette lettre que Spinoza désigne pour la première fois son ouvrage sous le titre *Éthique*.
Photo : Rory Earnshaw.

© Éditions Allia, Paris, 2020.

m'annonça qu'un autre carton dans un autre placard venait d'être découvert, où dormait paisiblement, entre autres manuscrits, celui de la cinquième partie de l'*Éthique*. Nous avions l'intégrale.

La voici donc. Ce ne fut pas sans labeur, mais l'enthousiasme fait des miracles. Il fallut d'abord que Jean-Pierre Prat, avec une générosité sans égale, se proposât pour saisir le texte, ce qu'il fit, bientôt assisté par un sien cousin. Travail considérable, accompli avec un soin extrême et en un temps record, et travail difficile, la graphie de Jules Prat étant souvent à la limite du lisible. Ensuite, m'appuyant sur les scans des manuscrits, j'ai contrôlé, établi de mon mieux et mis en forme le texte saisi. Ensuite j'ai soumis le résultat de mon travail à Fabrice Zagury, dont je connais tout à la fois la rigueur philologique et la science spinoziste. Sur quoi et pour finir, prenant en compte les corrections et suggestions de ce dernier, j'établis le texte définitif de l'*Éthique de Spinoza, traduite en français par J.-G. Prat*, puisque tel est son nom d'auteur, qui figure jusque sur sa tombe.

Le texte est conforme au manuscrit, à deux réserves près, importantes l'une et l'autre. Prat a la virgule facile et même envahissante. Il travaille à partir du texte des *Opera Posthuma*, dont il possède le volume, et en suit docilement la ponctuation, qui se veut latine. Il est clair également qu'il cherchait, ce faisant, à adopter la ponctuation française pratiquée au Grand Siècle, celle-là même qu'on trouvera dans les nombreuses citations de Descartes qui figurent ici en notes. Chaque proposition relative étant précédée de sa virgule, par exemple, cela donne des phrases où pour nous, aujourd'hui, le sens s'égare et finit par se perdre. Il m'a donc fallu réformer la ponctuation dans l'ensemble du texte pour le rendre aisément intelligible. L'autre réforme porte sur la présentation ou l'organisation désirée par Prat pour les textes les plus longs de l'*Éthique*, à savoir Préfaces et Scholies (c'est ainsi qu'il écrit ce mot). Dans un souci que j'imagine pédagogique, il a choisi, d'une part, d'en souligner fréquemment les mots qui lui semblent particulièrement importants, d'autre part et surtout, de les découper en paragraphes, chaque alinéa correspondant à un moment de l'argumentation. On se fera une idée de cette présentation en consultant sur Gallica l'édition Hachette des deux premières parties. Après expérience, il m'est apparu que cette invention donnait à l'*Éthique* un aspect déroutant, éventuellement rebutant, et par ailleurs, raison plus décisive, que ce découpage visant à la clarté, paradoxalement, me

rendait plus malaisée la compréhension du flux démonstratif. J'ai donc pris la décision de ne pas respecter cette disposition du texte, et d'aligner cette édition sur la présentation canonique de l'édition Gebhardt. En revanche, j'ai maintenu les mots ou passages que Prat, ici ou là, s'écartant du texte original, écrit en lettres majuscules : c'est qu'on touche là au plus vif de l'intérêt porté à Spinoza par Prat, toujours désireux de magnifier la Substance, son unicité et sa divinité, pour des raisons philosophiques bien à lui que j'explique dans ma postface.

J'ai dit : "à deux réserves près". Il en est une troisième : ce texte compte une page qui ne figure pas dans le manuscrit et qui n'est pas de Prat. C'est la page manquante. De ces manuscrits tellement bien classés, numérotés en haut de page, tellement prêts pour l'impression, de toute l'*Éthique* une feuille, une seule, est absente : celle qui contenait la Proposition LVIII de la quatrième Partie, "La Gloire ne répugne pas à la raison, mais elle peut naître d'elle." Disparue, cette Gloire, sans espoir de retour. Je me suis donc vu dans l'obligation de combler, entre tirets, cette longue lacune. Je l'ai fait en tentant de respecter au mieux les tours de langue du traducteur Prat. Mais enfin, tous comptes faits, nous ne l'avons toujours pas, cette *Éthique de Spinoza, intégralement traduite* par J.-G. Prat.

Le texte est doublement annoté en fin de volume ; la plupart des notes, non signées, sont de J.-G. Prat, s'y intercalent les miennes, signées N.d.E (Note de l'Éditeur). Les passages entre crochets sont également de l'éditeur, et correspondent, soit aux diverses lacunes que j'ai dû combler, soit à de rares rectifications apportées à la traduction.

Maintenant, je souhaite répondre à deux questions qui m'ont été posées. L'une : quel intérêt y a-t-il à publier une nouvelle traduction de l'*Éthique*, ancienne qui plus est ? L'autre : pourquoi un traducteur de l'*Éthique* (moi en l'occurrence) éprouve-t-il le désir de recueillir et éditer la traduction d'un autre traducteur, d'un de ses prédécesseurs ? Réponses très simples. Je sais ce que veut dire traduire l'*Éthique*. Ce travail, somme toute considérable, un inconnu total, Jules Prat, l'a accompli, et sa traduction est bonne, scrupuleuse, à peine vieillie. Prat avait fait de Spinoza sa cause. Personne n'a reconnu son travail, jamais, et il est tombé dans le plus total oubli. Cette édition se veut donc une réparation et un hommage, une stèle fraternelle dressée à la mémoire du valeureux J.-G. Prat, qui repose sous une humble tombe du cimetière

parisien de Bagneux. Il ne sera pas dit qu'on l'aura oublié à jamais. On saura que dans l'histoire du spinozisme français, entre le réactionnaire Émile Saisset et le modéré Charles Appuhn, il y eut, militant convaincu du vrai spinozisme, un certain J.-G. Prat.

Au moment de livrer cette *Éthique* au public lettré, tous mes remerciements vont d'abord à Jean-Pierre Prat et à toute sa famille, leur générosité et leur enthousiasme ont seuls permis que cette œuvre surgisse de la nuit; ensuite à Fabrice Zagury, qui a passé de longues heures à contrôler, corriger et suggérer, pas à pas, tâche ingrate qu'il a accomplie dans la joie, comme nous tous, afin que cette édition soit digne du mémorable Jules Prat.

BERNARD PAUTRAT

Éthique

Démontrée suivant l'ordre Géométrique

ET

Divisée en cinq Parties

Où l'on traite :

- I° De DIEU ;
- II° De la nature et de l'origine de l'ÂME ;
- III° De l'origine et de la nature des PASSIONS ¹ ;
- IV° De la SERVITUDE HUMAINE, ou de la FORCE DES PASSIONS ;
- V° De la PUISSANCE DE L'ENTENDEMENT, ou de la LIBERTÉ de l'homme.

1. Les notes commencent page 277.

Première Partie.

DE DIEU

SOMMAIRE [par J.-G. Prat]

DANS cette première Partie, Spinoza démontre qu'il ne peut exister, dans l'Univers infini, deux ou plusieurs Principes distincts, et opposés l'un à l'autre, qui seraient, par exemple, l'un, l'Esprit, et l'autre, la Matière; en d'autres termes, qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir au monde deux ou plusieurs Substances différentes, mais qu'il n'existe qu'une *seule et unique Substance infinie*, tout à la fois Esprit et Matière, qu'il appelle Dieu, ou la NATURE NATURANTE.

De cette Substance unique ou de la *Nature naturante* ont découlé de toute éternité, découlent et découleront éternellement, sous une infinité de formes différentes, ce que Spinoza appelle les *modes* ou les *affections* de la Substance, ou encore la NATURE NATURÉE; en d'autres termes, *toutes les choses particulières*² qu'un Entendement infini peut concevoir.

Et ces choses particulières, engendrées à l'infini *et non créées*, modifications, affections de la Substance, ne font néanmoins qu'un avec elle: car le vide n'existe pas dans la nature. Elles expriment, chacune pour sa part, la réalité et la puissance infinie de Dieu ou de la NATURE NATURANTE, d'où elles découlent. Mais, vivant dans le temps et dans la durée, ces choses particulières n'ont pas l'existence nécessaire, qui appartient à la Substance infinie seule, ou à la NATURE NATURANTE.

Spinoza démontre ensuite que Dieu ou la Nature infinie, agissant perpétuellement selon les lois propres de son Être, n'a pu faire les choses autrement ni dans un autre ordre que celui où elles ont été produites.

Enfin, dans un trop court Appendice, chef-d'œuvre de haute raison philosophique et de fine ironie, abordant la question des *causes finales*, et l'origine des notions du *bien* et du *mal*, de l'*ordre* et du *désordre*, de la *beauté* et de la *laideur*, etc., Spinoza fait voir que la doctrine des causes finales n'est qu'une pure fiction humaine, et que les notions de *bien*, de *mal*, d'*ordre*, de *confusion*, de *beau*, de *laid*, etc., n'ont en soi rien d'absolu, mais sont le produit exclusif de l'imagination des hommes, persuadés que toutes les choses de la nature ont été faites uniquement en vue de leur utilité, et jugeant de la valeur de ces choses d'après les manières fort diverses dont ils en sont eux-mêmes affectés.

DÉFINITIONS

- I. Par *cause de soi*, j'entends ce dont l'essence enveloppe l'existence; en d'autres termes, ce dont la nature ne peut être conçue que comme existante.
- II. Une chose est dite *finie* en son genre, qui peut être limitée par une autre chose de même nature. Par exemple, le corps est dit fini, parce que nous en concevons toujours un autre plus grand. De même la pensée est limitée par une autre pensée. Mais le corps n'est pas limité par la pensée, ni la pensée par le corps.
- III. Par *Substance*, j'entends ce qui est en soi, et est conçu par soi: c'est-à-dire ce dont le concept n'a pas besoin du concept d'une autre chose à l'aide duquel il doit être formé.
- IV. Par *attribut*, j'entends ce que l'entendement perçoit de la Substance comme constituant son essence.
- v. Par *mode*, j'entends les affections de la Substance, c'est-à-dire ce qui est en autre chose, par quoi il est aussi conçu.
- VI. Par *Dieu*, j'entends l'Être *absolument infini*, c'est-à-dire la *Substance* composée d'une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie.

EXPLICATION

Je dis *absolument infini*, mais non en son genre: car tout ce qui est infini en son genre seulement, nous en pouvons nier une infinité d'attributs. Mais ce qui est absolument infini, tout ce qui exprime une essence appartient à son essence, et il n'enveloppe aucune négation.

VII. J'appellerai chose *libre*, celle qui existe par la seule nécessité de sa nature, et qui est déterminée par elle seule à agir;

Chose *nécessaire*, au contraire, ou plutôt *contrainte*, celle qui est déterminée par une autre à exister et à agir d'une manière certaine et déterminée.

VIII. Par *éternité*, j'entends *l'existence elle-même* en tant qu'elle est conçue décollant nécessairement de la seule définition de la chose éternelle.

EXPLICATION

Une telle existence, en effet, de même que l'essence de la chose, est conçue comme vérité éternelle, et c'est pourquoi elle ne peut être expliquée par la durée ou par le temps, encore que l'on conçoive la durée sans commencement et sans fin.

AXIOMES

- I. Tout ce qui est, est en soi ou en autre chose.
- II. Ce qui ne peut être conçu par autre chose doit être conçu par soi.
- III. D'une cause donnée déterminée résulte nécessairement un effet; et, au contraire, si aucune cause déterminée n'est donnée, il est impossible qu'un effet s'ensuive.
- IV. La connaissance de l'effet dépend de la connaissance de la cause, et elle l'enveloppe.
- v. Les choses qui n'ont rien de commun entre elles ne peuvent non plus être comprises l'une par l'autre; autrement dit le concept de l'une n'enveloppe pas le concept de l'autre.
- VI. Une idée vraie doit s'accorder avec son objet.
- VII. Tout ce qui peut être conçu comme non-existant, son essence n'enveloppe pas l'existence.

PROPOSITION I.

*La Substance est antérieure par nature à ses affections*³.

DÉMONSTRATION.

Cela est évident par les *Définitions* III et v.

PROPOSITION II.

Deux Substances ayant des attributs différents n'ont entre elles rien de commun.

DÉMONSTRATION.

Cela est évident aussi par la *Défin.* III. Chacune de ces substances, en effet, doit être en soi et être conçue par soi; en d'autres termes, le concept de l'une n'enveloppe pas le concept de l'autre.

PROPOSITION III.

Si deux choses n'ont rien de commun entre elles, l'une ne peut être cause de l'autre.

DÉMONSTRATION.

Si elles n'ont rien de commun entre elles, alors (*par l'Axiom. v*) elles ne peuvent être comprises l'une par l'autre, et, par conséquent (*par l'Axiom. iv*), l'une ne peut être cause de l'autre. C.Q.F.D.

PROPOSITION IV.

Deux ou plusieurs choses distinctes se distinguent entre elles, ou par la diversité des attributs des Substances, ou par la diversité de leurs affections.

DÉMONSTRATION.

Tout ce qui est, est en soi ou en autre chose (*par l'Axiom. i*), c'est-à-dire (*par les Défin. iii et v*) que rien n'est donné, hors de l'entendement, que les substances et leurs affections. Rien n'est donc donné, hors de l'entendement, par quoi plusieurs choses se puissent distinguer entre elles, si ce n'est les substances, ou, ce qui est la même chose (*par l'Axiom. iv*), leurs attributs et leurs affections. C.Q.F.D.

PROPOSITION V.

Dans la nature des choses, il ne peut y avoir deux ou plusieurs Substances de même nature, c'est-à-dire de même attribut.

DÉMONSTRATION.

S'il y avait plusieurs substances distinctes, elles devraient se distinguer entre elles, ou par la diversité des attributs, ou par la diversité des affections (*par la Propos. précéd.*). Si seulement par la diversité des attributs, on accordera donc qu'il n'y a qu'une substance de même attribut. Mais si par la diversité des affections, comme la substance est antérieure par nature à ses affections (*par la Propos. i*), laissant de côté ces affections et considérant la substance en soi, c'est-à-dire (*par les Défin. iii et vi*) la considérant dans sa vraie nature, cette substance ne pourra être conçue distincte d'une autre, c'est-à-dire (*par la Propos. précéd.*) qu'il ne pourra y avoir plusieurs substances, mais une seulement. C.Q.F.D.

PROPOSITION VI.

Une Substance ne peut être produite par une autre Substance.

DÉMONSTRATION.

Dans la nature des choses il ne peut y avoir deux substances de même attribut (*par la Propos. précéd.*), c'est-à-dire (*par la Propos. ii*) qui

aient entre elles quelque chose de commun. En conséquence (*par la Propos. iii*), l'une ne peut être cause de l'autre; autrement dit, l'une ne peut être produite par l'autre. C.Q.F.D.

COROLLAIRE.

Il suit de là qu'une substance ne peut être produite par autre chose. Dans la nature des choses, en effet, il n'y a rien que les substances et leurs affections, comme cela est évident par l'Axiom. i et par les Défin. iii et v. Or, une substance ne peut être produite par une substance (*par la Propos. précéd.*). Donc une substance ne peut absolument être produite par autre chose. C.Q.F.D.

AUTRE PREUVE.

Cela se démontre encore plus aisément par l'absurde. En effet, si une substance pouvait être produite par autre chose, sa connaissance devrait dépendre de la connaissance de sa cause (*par l'Axiom. iv*); et ainsi (*par la Défin. iii*) elle ne serait plus une substance.

PROPOSITION VII.

L'existence appartient à la nature de la Substance.

DÉMONSTRATION.

Une substance ne peut être produite par autre chose (*par le Coroll. de la Propos. précéd.*); elle sera donc cause de soi, c'est-à-dire (*par la Défin. i*) que son essence enveloppe nécessairement l'existence; en d'autres termes, qu'il appartient à sa nature d'exister. C.Q.F.D.

PROPOSITION VIII.

Toute Substance est nécessairement infinie.

DÉMONSTRATION.

Une substance de même attribut n'existe qu'une seule (*par la Propos. v*), et il appartient à sa nature d'exister (*par la Propos. vii*). Il sera donc dans sa nature d'exister, finie ou infinie. Or, finie, cela ne se peut, car (*par la Défin. ii*) elle devrait être limitée par une autre substance de même nature, qui devrait aussi exister nécessairement (*par la Propos. vii*); et alors il y aurait deux substances de même attribut, ce qui est absurde (*par la Propos. v*). Elle existe donc infinie. C.Q.F.D.